Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
054-215403395-20171019-2017_081-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/10/2017

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2017

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : 24
Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Jean-Marc RENARD, Irène GIRARD, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Pierre BIYELA, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Francine VERBRUGGHE, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Marc BARRON.

Votants : 27

Conseillers absents - excusés : Marie-José AMAH, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Marie-Claire D'AGOSTINO, Jean-Yves SAUSEY. Sylvaine SCAGLIA.

Procurations : Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX à Pascal PELINSKI,
Marie-Claire D'AGOSTINO à Bertrand KLING,
Jean-Yves SAUSEY à Corinne MARCHAL-TARNUS.

Secrétaire de séance : Baptiste PAVOT

Date convocation : 13 octobre 2017

N°2017-081

Objet : Convention territoriale de gestion urbaine de proximité

Rubrique : 8.5

Rapporteur : Philippe ROLIN

La Gestion Urbaine de Proximité (G.U.P.) est l'ensemble des actions menées au quotidien qui contribuent au bon fonctionnement d'un quartier, en mettant en place des actions répondant au plus près aux besoins et aux usages des habitants. Par ailleurs, son objectif est de mieux coordonner les interventions des différents acteurs qui concourent ensemble à la qualité du cadre de vie des habitants.

D'une façon générale, la G.U.P. s'inscrit dans une démarche de valorisation du territoire, en contribuant à une meilleure liaison entre les différents partenaires, en responsabilisant et en associant les habitants dans la prise en charge de leur environnement.

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Elle constitue un impératif de réussite pour la finalisation du Projet de Rénovation Urbaine (P.R.U.) et un véritable trait d'union entre les actions relevant de la cohésion sociale et celles relevant du programme de rénovation urbaine.

Les objectifs de la G.U.P. sont les suivants :

- renforcer la présence et la qualité des services publics de proximité,
- promouvoir le cadre de vie pour améliorer l'attractivité des territoires,
- mieux impliquer et responsabiliser les habitants et les associations au projet de la Gestion Urbaine de Proximité
- développer la professionnalisation des acteurs et leurs modes de coopération,
- favoriser le partenariat correspondant.

Ses principaux enjeux sont :

- la pérennisation des investissements réalisés dans le cadre du P.R.U.,
- l'amélioration de la qualité de vie des habitants,
- la capitalisation des bonnes pratiques avec pour objectif le maintien du niveau de qualité dans les services de proximité.

Dans le cadre du P.R.U. du Grand Nancy, la G.U.P. se décline à 2 niveaux :

- à l'échelle de l'agglomération avec la convention-cadre, approuvée par tous les partenaires et signée lors de la revue de projet annuelle de l'A.N.R.U. du 15 décembre 2011,
- à l'échelle communale avec les conventions territorialisées. Pour Saint Michel Jéricho, une convention à l'échelle du quartier sur les deux communes, est établie comme déclinaison opérationnelle de la convention-cadre.

Le Conseil syndical du S.I.V.U. Saint-Michel Jéricho a approuvé cette convention-cadre dans sa délibération 080/2010 du 16 décembre 2010 « Convention Cadre Gestion Urbaine de Proximité des quartiers ».

La nouvelle géographie prioritaire, dans le cadre du décret du 3 juillet 2014 relatif à la liste des quartiers et à la détermination des périmètres établie par l'État, fait ressortir un quartier à l'échelle des trois communes de Saint-Max, Malzéville et Nancy, dénommé Saint-Michel Jéricho Grands Moulins.

Dans la logique de poursuite d'un travail de collaboration entre les trois communes, engagé depuis l'année 2014 et en lien avec les Chefs de projet des territoires, il a été convenu de créer un seul Conseil Citoyen d'envergure intercommunale.

La mise en œuvre de la politique de la ville dans ses quartiers passe par la signature du Contrat de ville qui prévoit le renouvellement de la convention de la GUP.

Dans la logique de poursuite d'un travail de collaboration entre les trois communes, engagé depuis l'année 2014, il a été convenu d'élaborer une convention GUP d'envergure intercommunale.

Etablie entre la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.), la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (D.D.C.S.), la Métropole du Grand Nancy, les bailleurs Batigère Nord-Est et Meurthe & Moselle Habitat (MMH), le Nouveau Logis de l'Est et l'OPH, le Conseil Départemental, les communes de Malzéville, Nancy et Saint-Max et le S.I.V.U., la G.U.P. repose sur une large démarche partenariale.

Elle permet de partager un état des lieux des usages sociaux et urbains dans le quartier, des potentialités et dysfonctionnements, ainsi que des tâches de gestion actuelles et des actions déjà engagées ou des efforts entrepris par chacun des partenaires pour améliorer la gestion quotidienne.

Reposant sur des priorités d'intervention traduites dans les objectifs d'actions et les types d'actions à mener, la convention territoriale G.U.P. aborde le volet urbain autant que social, articulation nécessaire et essentielle dans l'approche du développement d'un quartier et du bien-être de ses habitants.

Les actions de cette convention seront amenées à évoluer dans l'animation de la G.U.P.

Dans ces conditions, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir autoriser M.le Maire à signer la convention territoriale de Gestion Urbaine de Proximité du quartier Saint-Michel/Jéricho/Grands Moulins à Malzéville, Nancy et Saint-Max.

Vu l'avis favorable de la commission solidarités du 11 octobre 2017,

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la convention,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention

Le Maire,

Bertrand KLING

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

CONVENTION TERRITORIALE

de Gestion Urbaine de Proximité

du quartier
Saint-Michel Jéricho Grands Moulins

à Malzéville, Nancy et Saint-Max

PROJET

SOMMAIRE

PREAMBULE **3**

I. BILAN DE RENOVATION URBAINE DU QUARTIER SAINT-MICHEL JERICHO **5**

I.I. LEST OBJECTIFS DU PROJET DE RENOVATION URBAINE 5
I.II. LE SCHEMA DIRECTEUR DU PROJET DE RENOVATION URBAINE DU QUARTIER SAINT-MICHEL JERICHO 6
I.III. LE PROGRAMME D'OPERATIONS ET LE PLAN DE FINANCEMENT 6
1. Le secteur Jéricho-le–Vieux (Malzéville) ***6***
2. Les secteurs Christophe Colomb / square Grandjean ***7***
3. Le secteur Alexandre 1er ***8***
4. Le secteur du Mourion ***9***
I.I.IV. LES DIFFERENTES PROPRIETES PUBLIQUES SUR LE QUARTIER (JUIN 2012) 10
I.I.IV. LE PLAN DE FINANCEMENT 10

II. PRESENTATION DU QUARTIER SAINT-MICHEL JERICHO GRANDS MOULINS **11**

II.I. LA SITUATION DU QUARTIER 11

II.II. PROJET COMMUN « LA PASSERELLE » 14

III. LE PROGRAMME D'ACTIONS DE GESTION URBAINE DE PROXIMITE **15**

III.I TROIS GRAND DOMAINES D'INTERVENTION RETENUS 15
III.II OBJECTIFS ET ACTIONS 17
1. La gestion des espaces publics et des services urbains ***17***
2. Le développement du lien social et des actions de médiation ***18***
3. L'écologie urbaine et l'éco-citoyenneté ***19***

IV. LE PILOTAGE, L'ANIMATION, LE SUIVI ET L'EVALUATION DE LA CONVENTION **20**

IV.I LE PILOTAGE 20
IV.II L'ANIMATION 20
IV.III LE SUIVI ET L'EVALUATION 20

V. L'INFORMATION ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS **21**

VII. LE FINANCEMENT **21**

VIII. LA DUREE ET L'ENGAGEMENT **21**

PROJET

PREAMBULE

La Gestion Urbaine de Proximité (G.U.P.) est l'ensemble des actions menées au quotidien qui contribuent au bon fonctionnement d'un quartier, en mettant en place des actions répondant au plus près aux besoins et aux usages des habitants. Par ailleurs, son objectif est de mieux coordonner les interventions des différents acteurs qui concourent ensemble à la qualité du cadre de vie des habitants.

Pour rappel, la Loi de Finances de 2015 pérennise l'abattement de 30 % de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour les logements sociaux non exonérés situés en Quartier Prioritaire Politique de la Ville. En effet, depuis 2016, les conventions d'utilisation de cet abattement sont négociées et signées de manière quadripartite entre l'Etat, les bailleurs sociaux, le Grand Nancy et les communes, pour une gestion et un entretien du parc visant une amélioration de la qualité de service pour les locataires. Les actions valorisées pour bénéficier de cet abattement le sont au titre d'une action de G.U.P., mais ne sont pas exhaustives.

Sur le Q.P.V. Saint-Michel Jéricho Grands Moulins, une convention a été signée avec chaque bailleur (Batigère Nord-Est, mmH, OMh du Grand Nancy et N.L.E.) en date du 16/12/2016. Celles-ci couvrent la période triennale 2016-2018.

La G.U.P. se donne pour mission volontariste d'optimiser l'efficacité des actions déjà entreprises et d'entreprendre, de promouvoir les bonnes pratiques, en maintenant une haute qualité dans les services de proximité.

D'une façon générale, la G.U.P. s'inscrit dans une démarche de valorisation du territoire, en contribuant à une meilleure liaison entre les différents partenaires, en responsabilisant et en associant les habitants dans la prise en charge de leur environnement.

Elle constitue un impératif de réussite pour la finalisation du Projet de Rénovation Urbaine (P.R.U.) et un véritable trait d'union entre les actions relevant de la cohésion sociale et celles relevant du programme de rénovation urbaine.

Les objectifs de la G.U.P. sont les suivants :

- renforcer la présence et la qualité des services publics de proximité,
- promouvoir le cadre de vie pour améliorer l'attractivité des territoires,
- mieux impliquer et responsabiliser les habitants et les associations au projet de Gestion Urbaine de Proximité,
- développer la professionnalisation des acteurs et leurs modes de coopération,
- favoriser le partenariat correspondant.

Ses principaux enjeux sont :

- la pérennisation des investissements réalisés dans le cadre du P.R.U.,
- l'amélioration de la qualité de vie des habitants,
- la capitalisation des bonnes pratiques avec pour objectif le maintien du niveau de qualité dans les services de proximité.

Dans le cadre du P.R.U. du Grand Nancy, la G.U.P. se décline à 2 niveaux :

- à l'échelle de l'agglomération avec la convention-cadre, approuvée par tous les partenaires et signée lors de la revue de projet annuelle de l'A.N.R.U. du 15 décembre 2011,
- à l'échelle communale avec les conventions territorialisées. Pour Saint-Michel Jéricho, une convention à l'échelle du quartier sur les deux communes, a été établie comme une déclinaison opérationnelle de la convention-cadre.

PROJET

Le Conseil syndical du S.I.V.U. Saint-Michel Jéricho a approuvé cette convention-cadre dans sa délibération 10/19 du 9 décembre 2010 « Convention Cadre Gestion Urbaine de Proximité des quartiers ».

Deux « diagnostics en marchant » ont été réalisés en 2011 par le cabinet Habitat et Territoires Conseil, initiés et financés par l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances (A.C.S.é.). La version définitive a été reçue mi-janvier 2012.

A partir de ce diagnostic et pour élaborer cette convention territorialisée, le S.I.V.U. a procédé ainsi :

- validation de la méthode G.U.P. lors des Assemblées délibérantes des communes du ……, et choix de trois thématiques de la convention-cadre à approfondir étant donné les caractéristiques du territoire et les priorités locales ;
- pilotage (et suivi dédié) attribué aux revues opérationnelles locales P.R.U. (mensuelles), afin de ne pas multiplier les instances, et en associant l'ensemble des signataires de la convention G.U.P., pour faire un point sur les avancées de chaque thématique ;
- mise en place d'ateliers à décliner selon les thématiques retenues : groupes de travail avec les partenaires et acteurs locaux, et visites sur site.

Etablie entre la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.), la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (D.D.C.S.), la Métropole du Grand Nancy, les bailleurs Batigère Nord-Est et Meurthe&Moselle Habitat (mmH), le Nouveau Logis de l'Est et l'OMh du Grand Nancy, le Conseil Départemental, les communes de Malzéville, Nancy et Saint-Max et le S.I.V.U., la G.U.P. repose sur une large démarche partenariale. Elle permet de partager un état des lieux des usages sociaux et urbains dans le quartier, des potentialités et dysfonctionnements, ainsi que des tâches de gestion actuelles et des actions déjà engagées ou des efforts entrepris par chacun des partenaires pour améliorer la gestion quotidienne.

Reposant sur des priorités d'intervention traduites dans les objectifs d'actions et les types d'actions à mener, la convention territoriale G.U.P. aborde le volet urbain autant que social, articulation nécessaire et essentielle dans l'approche du développement d'un quartier et du bien-être de ses habitants.

Les actions de cette convention seront amenées à évoluer dans l'animation de la G.U.P.

PROJET

I. BILAN DE RENOVATION URBAINE (SECTEUR SAINT MICHEL JERICHO)

I.I. Les objectifs du Projet de Rénovation Urbaine

Le contenu opérationnel du Projet de Rénovation Urbaine du quartier Saint-Michel Jéricho à Saint-Max et Malzéville consistait à rompre avec le caractère monofonctionnel du quartier, en valorisant et en réunifiant ses espaces afin de développer un sentiment d'appartenance. Il s'est reposé principalement sur ces principes programmatiques et de composition urbaine :

- Assurer le renouvellement du parc social et améliorer la qualité résidentielle de l'offre en logements sociaux avec la dédensification par 209 logements sociaux déconstruits, la résidentialisation de 221 logements existants (à Jéricho-le-Vieux) et la construction de 151 logements neufs (uniquement sur Saint-Max) dans le cadre de l'avenant de clôture à la convention avec l'A.N.R.U. ;
- Renforcer la mixité sociale et fonctionnelle sur le quartier par l'accueil de nouveaux habitants et une offre en services et équipements plus variée ;
- Constituer un pôle central de services, d'équipements et d'espaces publics grâce à une relocalisation de la crèche parentale du quartier et du centre social, à l'interface des deux communes dans un même bâtiment ;
- Créer une trame paysagère unificatrice et porteuse d'identité par la valorisation des bords de Meurthe, ou encore la préservation des grands arbres remarquables ;
- Ouvrir le quartier sur son environnement avec la création de liaisons piétonnes et de pistes cyclables (coulée verte, bord de Meurthe) et de nouvelles voiries.

PROJET

I.II Le schéma directeur du Projet de Rénovation Urbaine

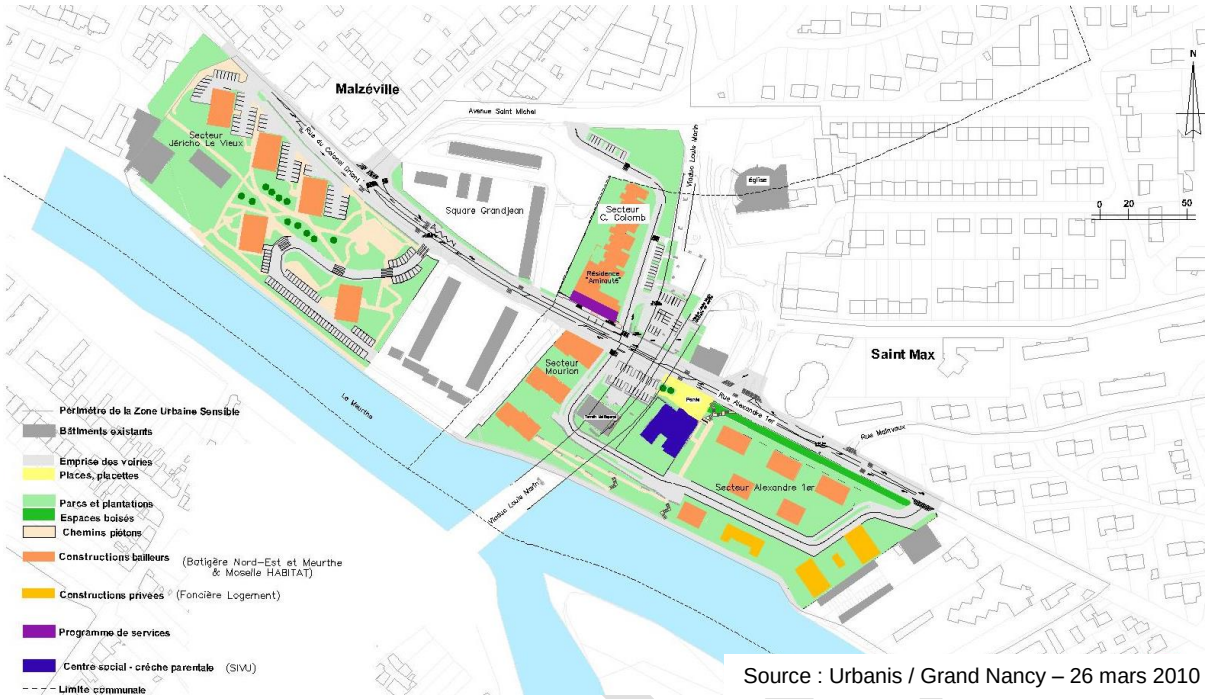

Source : Urbanis / Grand Nancy – 26 mars 2010

I.III Le programme d'opérations et le plan de financement

Remarques préalables :

- Sur tout le quartier, le tri sélectif est mis en place (Métropole du Grand Nancy) au fur et à mesure de l'avancement des chantiers, avec installation de conteneurs semi-enterrés pour une collecte sélective (ordures ménagères, papier, verre, emballages).
- Un phasage dans le temps : les différentes opérations et leur succession dans le temps amènent à considérer la Gestion Urbaine de Proximité de manière évolutive et continue, avec des objectifs différenciés selon les secteurs.
- Des opérations complémentaires au P.R.U. : amélioration du bâti sur le square Grandjean et voie de contournement de Malzéville carrefour Saint-Michel.

1. Le secteur Jéricho-le–Vieux (Malzéville)

- Réhabilitation énergétique des cinq bâtiments conservés qui s'est achevée en décembre 2015. Un travail d'accompagnement des locataires est en cours.

- Résidentialisation : remise en valeur des abords d'immeubles et des chemins piétonniers, création de places de parking.

- Voirie de desserte du secteur : reprise des trottoirs et de l'éclairage public.

PROJET

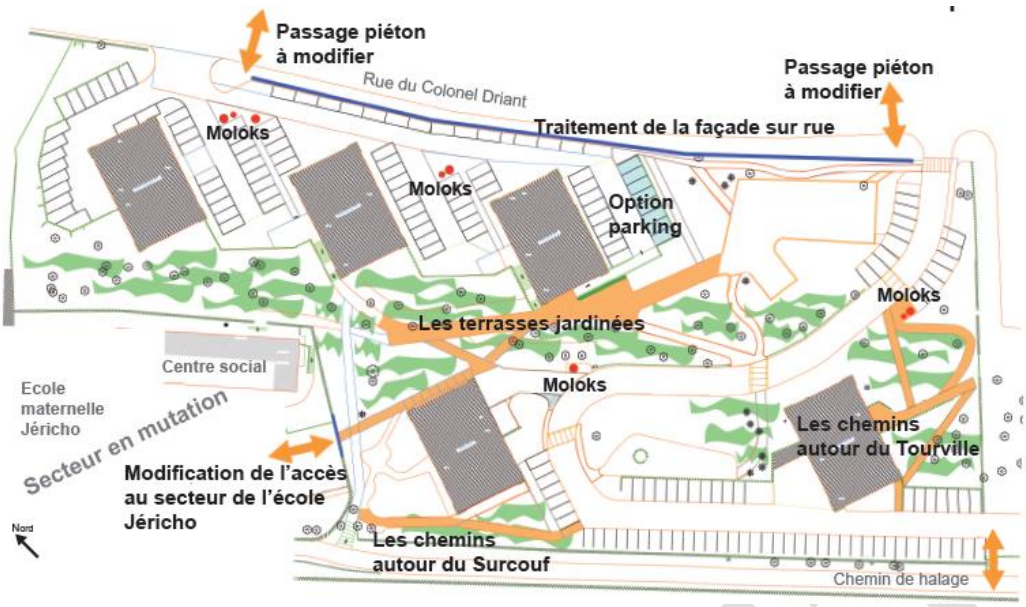

Source : Agence de paysage Claire ALLIOD

Maîtres d'ouvrage : Batigère Nord-Est et Grand Nancy

2. Les secteurs Christophe Colomb / Square Grandjean (Saint-Max – Malzéville)

- Livraison de l'Amirauté en septembre 2010, portée par Batigère Nord Est : 21 logements collectifs, 15 logements intermédiaires et un cabinet médical.

- Espaces publics rénovés : réouverture de la rue située le long du viaduc Louis Marin et raccordée à la rue Saint-Michel, création de places de stationnement, traitement du trottoir rue Alexandre 1er pour accès à la résidence.

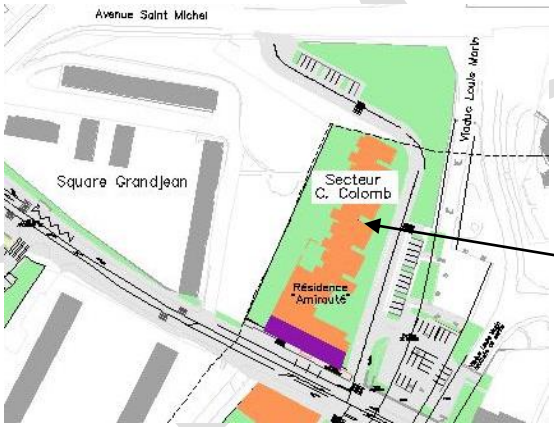

Maîtres d'ouvrage : Batigère Nord-Est et Grand Nancy

- Amélioration des performances énergétiques des bâtiments du Square Grandjean et aménagement des espaces extérieurs (opération complémentaire au P.R.U.).

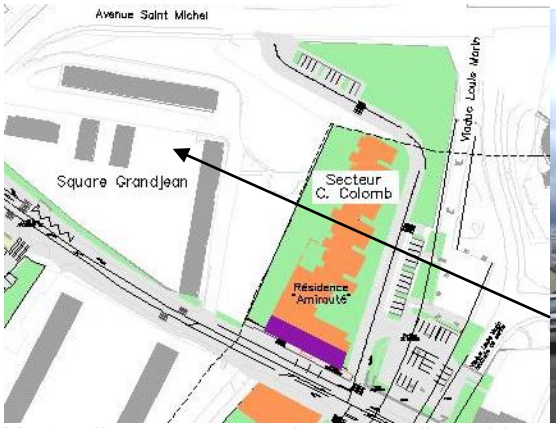

Maître d'ouvrage : Meurthe & Moselle Habitat
Travaux réalisés en 2011

- Déviation de Malzéville (opération complémentaire au P.R.U.) : démontage de la rampe située à proximité de la résidence « Amirauté » et réaménagement du carrefour Saint-Michel.

3. Les secteurs Alexandre 1er et Lafayette (Saint-Max)

- Livraison de l'Espace Champlain en février 2014. Situé à l'interface des deux communes, ce pôle de centralité regroupe une Crèche parentale, un Centre social et un Espace associatif, donnant sur un parvis communautaire et le cabinet médical situé au rez-de-chaussée de la résidence « Amirauté ».

- Pour renforcer l'offre commerciale en face de l'équipement, la construction d'un centre commercial est en cours. Engagé avec l'E.P.A.R.E.C.A., il regroupera une supérette et trois cellules commerciales dont un fleuriste et une restauration rapide.

PROJET

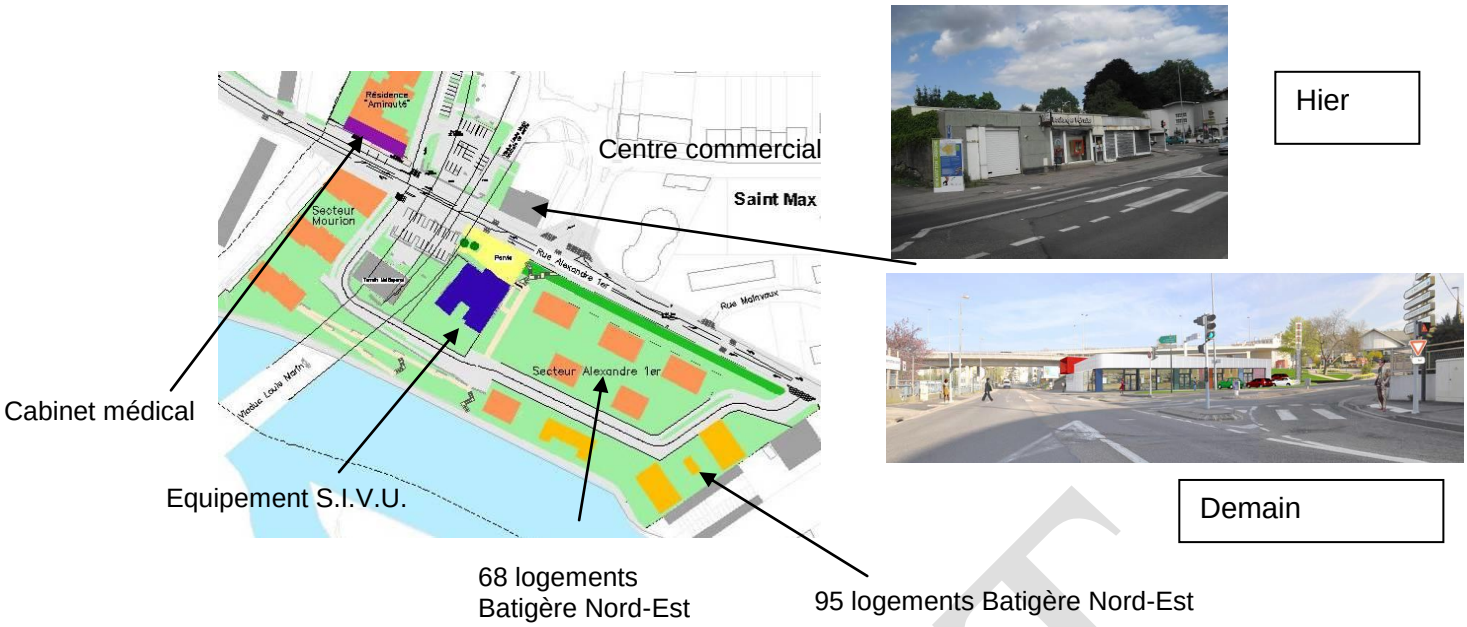

Maîtres d'ouvrage : S.I.V.U. / Grand Nancy / Batigère Nord-Est / E.P.A.R.E.C.A.

Déconstruction du bâtiment Charcot en 2008, démolition en 2011 des deux derniers immeubles : Jacques Cartier et Champlain.

Construction du « Centre Social / Crèche Parentale » et du parvis : début des travaux fin 2011, livraison en février 2014.

Construction de 68 logements collectifs par Batigère Nord-Est : début des travaux fin 2012, livraison en 2014.

Construction de 95 logements collectifs (87 logements Batigère Nord-Est et 8 logements Batigère Maison Familiale) : début des travaux second trimestre 2017, livraison prévue en 2019.

Construction d'un nouveau Centre commercial : début des travaux septembre 2016, livraison prévue en 2017, Maître d'ouvrage : E.P.A.R.E.C.A.

4. Le secteur du Mourion (Saint-Max)

- Construction de 51 logements sociaux par Meurthe & Moselle Habitat : 3 ensembles collectifs intermédiaires de 15 à 19 logements chacun.

Tous ces secteurs ont fait l'objet d'un protocole d'accord foncier au lancement des travaux, qui aborde les limites de propriétés, les compétences d'intervention pendant la période de chantier jusqu'à la rétrocession finale, en vue de la gestion à venir des espaces et services urbains.

PROJET

I.IV. Les différentes propriétés publiques sur le quartier (mars 2017)

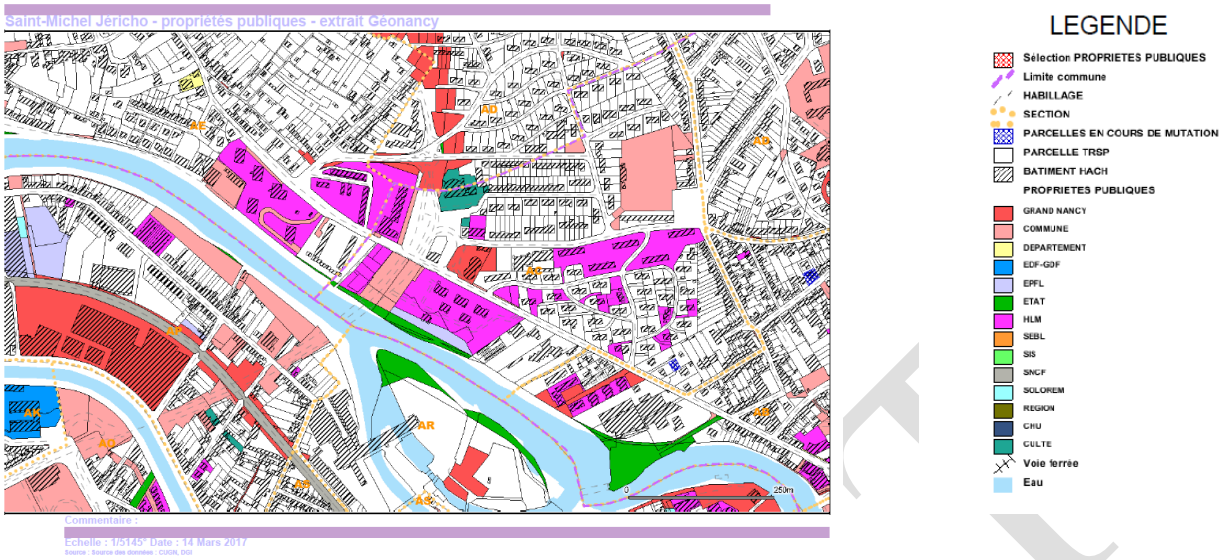

Deux protocoles d'accord foncier signés en 2009 et 2010 ont permis d'identifier les propriétés de terrains avant et après la réalisation des travaux. Actuellement, les documents d'arpentage des secteurs Christophe Colomb d'une part et des espaces publics centraux et du secteur Alexandre 1er d'autre part, sont en cours de préparation.

I.V. Le plan de financement

Le coût du projet global Saint-Michel Jéricho est estimé à 44,5 M€.

		Période 2006 - 2015	
PARTENAIRES		*M€*	*%*
A.N.R.U.		*8,3*	*18,7%*
Bailleurs		*26,6*	*59,7 %*
Collectivités locales		*6,7*	*15,1 %*
dont	*Métropole*	*4,8*	*10,8 %*
dont	*Communes*	*1,2*	*2,7 %*
dont	*Conseil Départemental*	*0,5*	*1,1 %*
dont	*Conseil Régional*	*0,2*	*0,5 %*
FEDER		*1,3*	*2,9 %*
CAF		*0,2*	*0,5 %*
Autres dont C.D.C.		*1,4*	*3,1 %*
TOTAL		*44,5*	*100 %*

PROJET

II. PRESENTATION DU QUARTIER SAINT-MICHEL JERICHO GRANDS MOULINS

II.I La situation du quartier

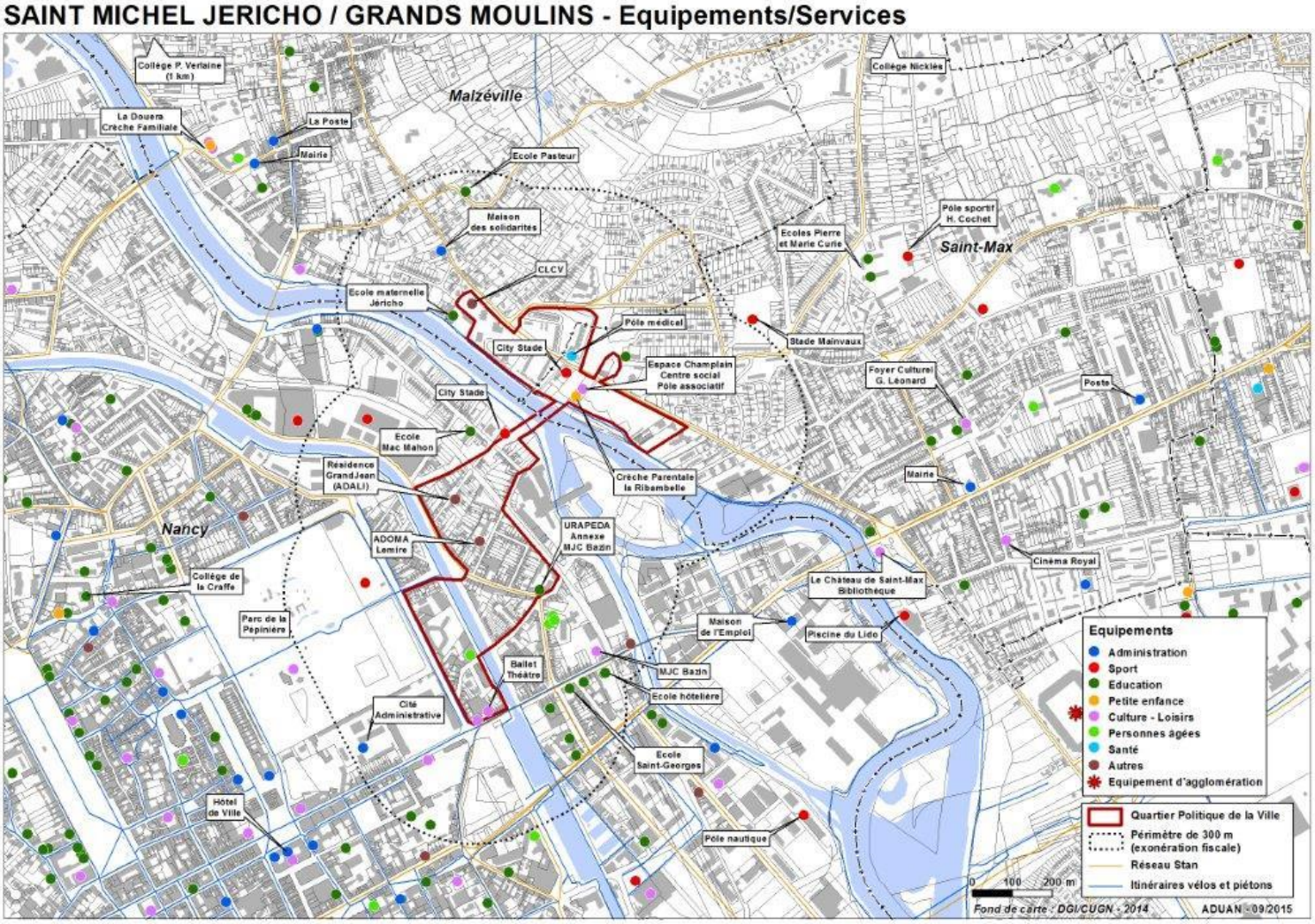

La nouvelle géographie prioritaire, (dans le cadre du décret du 03.07.2014 relatif à la liste des quartiers et à la détermination des périmètres établie par l'Etat), fait ressortir un quartier à l'échelle des trois communes de Saint-Max, Malzéville et Nancy, d'une population de 3 072 habitants, représentant 1 483 ménages, et dont le revenu médian atteint 11 600 euros (chiffres 2014).

Ce territoire se compose du quartier intercommunal Saint-Michel Jéricho (SMJ) sur Malzéville et Saint-Max géré par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.), classé en Zone Urbaine Sensible depuis 1996 et d'un nouveau secteur dénommé Grands Moulins (GM) de la commune de Nancy.

Ces deux entités sont séparées par la Meurthe et reliées par le viaduc Louis Marin qui longe le parc de la Pépinière à Nancy et traverse le quartier Saint-Michel Jéricho entre Saint-Max et Malzéville.

La population du quartier Saint-Michel Jéricho Grands Moulins (SMJGM) est répartie à 58,8 % sur GM et 41,2 % sur SMJ, et révèle des disparités de profil entre ces deux secteurs, selon les tranches d'âge :

- la part des moins de 18 ans sur SMJ représente 24,3 % de la population de ce secteur, alors qu'elle représente 20,5 % sur le secteur GM ; (au total pour le quartier cette tranche d'âge représente 22 %),
- la part des 65 ans et plus sur SMJ représente 12,5 %, contre 10,8 % sur GM (au total 11,5 %).

La part des ménages composés d'une seule personne est de 52,1 % à GM, contre 37 % à SMJ (au total 46,3%) alors qu'elle est de 46,5 % pour le Grand Nancy.

Le parc d'habitat social est beaucoup plus important sur SMJ que sur GM, avec une part de 792 logements HLM, contre185 sur GM.

Du point de vue des revenus, la part des ménages à bas revenus sur le quartier est de 41,3 %, proportion plus importante sur le secteur GM (43,5 %), que sur celui de SMJ (37,7 %). Cela peut s'expliquer entre autres par la présence sur GM d'une résidence sociale ADOMA rue Lemire, structure qui loge un large public en difficultés économiques et sociales et qui infléchit le niveau de revenu à l'échelle de ce secteur.

Cependant le quartier nancéien de ce territoire bénéficie d'un autre type d'habitat, composé essentiellement de maisons individuelles avec des propriétaires occupants, ce qui entraine une diversité et favorise la mixité sociale qu'il s'agit de conforter.

Pour SMJ, et pour l'analyse entre les deux secteurs, il convient de relativiser les données actuelles notamment de population et de revenus, tronquées par l'absence de la population résidant sur la partie maxoise liée au PRU.

En effet, le quartier intercommunal a bénéficié des programmes de rénovation urbaine grâce auxquels l'architecture du site a été transformée et la structure de la population modifiée. Les habitants peuvent désormais profiter d'un beau cadre de vie et de nouveaux équipements de proximité. Depuis 2006, 151 nouveaux logements ont été construits par Batigère et mmH. De plus, les travaux de réhabilitation énergétique d'immeubles ont été réalisés. Une dernière étape de programme de rénovation urbaine sera la réalisation du projet de construction de logements par Batigère sur le terrain de l'actuel espace commercial du quartier. Ce projet permettra encore plus de désenclaver le site et permettra une meilleure mixité sociale. Compte tenu des besoins de la population en matière commerciale, un projet de construction d'un nouveau pôle commercial par l'EPARECA est en cours. Le projet prévoit la construction d'un équipement commercial d'une surface d'environ 550 m², comprenant notamment un fleuriste, un commerce de restauration rapide et une supérette. De plus, une réhabilitation complète du site autour du pôle avec des stationnements, des aires de livraison et les cheminements piétons est prévue.

Le quartier Grands Moulins est situé à l'Est de Nancy, aux portes du centre ville. Entre Meurthe et canal, le quartier reste encore marqué par le passé industriel, avec la présence au nord du site Alstom, la proximité à l'Est des Grands Moulins, encore en activité, les cristalleries Daum et Nordon.

PROJET

Les deux secteurs disposent d'un bon niveau de services et d'équipements avec un équipement public au cœur du quartier SMJ, l'Espace Champlain, dont la construction s'est achevée en 2014. Il regroupe désormais un Centre social, une Crèche familiale et un Espace associatif devenu un lieu de rencontre des habitants. De plus, une annexe de la MJC Bazin se trouve sur le secteur GM, ainsi que quelques commerces de proximité, une entreprise d'insertion et une maison des associations située dans l'ancienne crèche Marie BOUR.

Depuis 6 ans, le quartier participe à l'action organisée par la Métropole du Grand Nancy, le Livre sur la Place, qui est décentralisée chaque année pendant une semaine dans le quartier SMJ. De plus, les habitants, les associations et les acteurs locaux ont pour l'habitude de se retrouver une fois par an lors de la fête du quartier. Le Centre social SMJ propose des actions ouvertes à tous et adaptées en fonction des demandes et besoins du territoire. Un service de transports à la demande existe depuis deux ans et permet aux habitants, sans moyen de locomotion, de se déplacer plus facilement.

Par ailleurs, plusieurs écoles sont situées à proximité du quartier dont l'école maternelle Jéricho (Malzéville), Mac Mahon et St-Georges (Nancy), Pierre et Marie Curie (Saint-Max), écoles élémentaires Pasteur (Malzéville), St-Georges (Nancy) et Pierre et Marie Curie (Saint-Max), le collège de rattachement des élèves résidant sur GM est le collège de la Craffe.

Le quartier est doté de structures de loisirs pour les adultes et les enfants. Sur le secteur SMJ, un équipement de jeux collectifs ainsi qu'un parcours sportif et de santé ont été construits en 2014, sur un chemin piéton accessible aux personnes à mobilité réduite et autorisé aux vélos, Cet équipement est fortement apprécié par les habitants du quartier. Il permet une ouverture sur les bords de la Meurthe et favorise les échanges intergénérationnels. Un city-stade existe également sur le secteur GM.

PROJET

II.II Projet commun « La Passerelle »

La nouvelle géographie prioritaire, dans le cadre du décret du 3 juillet 2014 relatif à la liste des quartiers et à la détermination des périmètres établie par l'Etat, fait ressortir un quartier à l'échelle des trois communes de Malzéville, Nancy et Saint-Max, dénommé Saint-Michel Jéricho Grands Moulins.

Ces deux entités sont séparées par la Meurthe et reliées par le viaduc routier Louis Marin qui longe le parc de la Pépinière à Nancy et traverse le quartier Saint-Michel Jéricho entre Saint-Max et Malzéville.

Avec l'élargissement du quartier, la liaison entre les deux secteurs constitue un enjeu majeur de développement de ce territoire. Ainsi, il est envisagé la construction d'une passerelle piétonne-cyclable franchissant la Meurthe, Ce projet doit s'inscrire dans la réflexion sur le devenir du site des Grands Moulins mais aussi dans les réflexions liées au contournement de Malzéville, à la réalisation de la voie de la Meurthe et au développement du territoire des Rives de Meurthe sur l'agglomération Nancéienne.

Ce projet constitue à présent un enjeu majeur non seulement pour faciliter l'accessibilité des habitants aux équipements existants du quartier mais également pour créer du lien intergénérationnel entre les habitants de deux secteurs.

Ainsi, les Malzévillois, Maxois et Nancéiens pourront profiter du parc de la Pépinière, de l'Abiétinée, du city-stade, de l'espace de musculation, du parcours de santé, de l'aire de jeux, de toutes les structures associatives et des ateliers sportifs et de loisirs présents sur le territoire ainsi que du nouvel espace commercial et des services.

PROJET

III. LE PROGRAMME D'ACTIONS DE GESTION URBAINE DE PROXIMITE

III.I Trois grands domaines d'intervention retenus

Sur la base des conclusions du diagnostic de G.U.P., et selon la convention-cadre établie par le Métropole du Grand Nancy, le S.I.V.U. et la ville de Nancy ont proposé à leurs partenaires d'approfondir trois grands domaines d'interventions abordés en groupes de travail partenariaux et ayant fait l'objet de visite sur site :

1. **La gestion des espaces publics et des services urbains**
2. **Le développement du lien social et actions de médiation**
3. **L'écologie urbaine et l'éco-citoyenneté**

Le programme qui en découle comprend des actions relevant du développement social et urbain pour le quartier et son fonctionnement global dans les années à venir.

Des actions existent, certaines sont à renforcer ou à mieux faire connaître, et d'autres à développer. La G.U.P. touchant à un champ d'interventions très large, l'exhaustivité ne peut être assurée. La vie du partenariat local doit permettre de pallier tout défaut d'intervention, pour les faire évoluer.

III.II Objectifs et actions

Les signataires de la présente convention s'engagent à mettre en œuvre les actions suivantes afin de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants du quartier Saint-Michel Jéricho Grands Moulins.

PROJET

1. La gestion des espaces publics et des services urbains

OBJECTIF : **Améliorer la gestion des espaces collectifs, et la gestion des déchets**

Indicateurs de résultats : bon entretien et propreté des secteurs du quartier, satisfaction des habitants et des gestionnaires

ACTIONS	Modalités de mise en œuvre			
	Responsables	**Moyens**	**Echéances**	**Indicateurs de suivi**
Clarifier et coordonner les interventions de chaque acteur Identifier les périmètres d'intervention de chaque acteur	Métropole du Grand Nancy S.I.V.U. Malzéville Nancy Saint-Max Conseil Départemental Bailleurs sociaux	Suivi d'un tableau unique des gestionnaires avec les limites, natures, fréquences et délais, et équipes d'intervention. Réalisation d'une charte d'intervention pour harmoniser l'entretien des espaces verts des différents secteurs du quartier.	En cours 2017	Réalisation des documents et respect des engagements précisés par les gestionnaires. Nombre de réunions réalisées pour mettre en œuvre la charte Nombre de partenaires concernés Nombre de partenaires présents
Organiser une veille collective pour un bon niveau d'entretien et améliorer la réactivité des gestionnaires	Métropole du Grand Nancy S.I.V.U. Malzéville Nancy Saint-Max Conseil Départemental Bailleurs sociaux	Recensement des dysfonctionnements et signalement aux gestionnaires concernés via la diffusion des informations et des reporting élaborés par les villes. Elaboration de tableau de reporting Envoie de tableau de reporting auprès de référents G.U.P. de chaque gestionnaire ou partenaire concerné. Discussion sur les points d'alerte en revue opérationnelle locale du P.R.U. ou comité de pilotage GUP.	2017 2017 En cours	Moyens de recensement des dysfonctionnements Nombre et type de dysfonctionnements Nombre et type de traitement Nombre et type de relais d'information Veille et suivi par les agents de proximité Réciprocité, le gardien Batigère et le médiateur social du S.I.V.U.
Organiser des visites sur site en fonction de l'avancée des travaux et/ou des besoins Organiser des diagnostics en marchant	Métropole du Grand Nancy S.I.V.U. Malzéville Nancy Saint-Max Conseil Départemental Acteurs locaux Copropriétés Habitants Bailleurs sociaux Conseil Citoyen	Deux types de visite : - visite de site pour apprécier les avancées dans la gestion des espaces, permettant de partager entre gestionnaires les points à améliorer. Recueillir leur avis et partager les constats liés à la gestion des espaces et des déchets - visite spécifique des chantiers, si besoin est - visite du quartier en lien avec les habitants et acteurs locaux pour pointer les atouts et dysfonctionnements du quartier	En cours	Organisation des visites : - visites de chantiers - visites spécifiques - diagnostics en marchant
Accompagner les phases des chantiers du PRU et les mutations urbaines	Métropole du Grand Nancy S.I.V.U. Malzéville Nancy Saint-Max Maison de la propreté Bailleurs sociaux Habitants Associations Conseil Citoyen	Réunions d'information et de concertation Articles de presse, Journal de quartier Lettres d'information, flyers, site internet des collectivités	En cours	Nombre et nature des moyens de communication utilisés Nombre de réunions d'informations et de concertation
Poursuivre la gestion de	S.I.V.U. Métropole du	Coordination des moyens d'intervention pour répondre aux besoins spécifiques en matière		Mesure du volume des déchets et encombrants

PROJET

problématiques spécifiques	Grand Nancy Malzéville Nancy Saint-Max Bailleurs sociaux Conseil Citoyen Habitants Associations	de ramassage des encombrants, de gestion de déchets, d'entretien de propreté et du cadre de vie. Pratique et respect de la voirie et de stationnement public.		en dehors des conteneurs Nombre d'actions réalisées concernant les thématiques
Sécuriser les équipements publics	Métropole du Grand Nancy S.I.V.U. Malzéville Nancy Saint-Max Police municipale Bailleurs sociaux	Etude sur la mise en place de dispositifs de vidéosurveillance et de vidéo-tranquillité en cas de besoin sur les équipements à risque.		Nombre de dispositifs installés
Optimiser la dynamique partenariale	Métropole du Grand Nancy S.I.V.U. Malzéville Nancy Saint-Max Bailleurs sociaux Conseil Citoyen Habitants Associations Police nationale Conseil Départemental	Conduite de réunions GLTD, PRU. Mobilisation des acteurs compétents sur des problématiques spécifiques. Amélioration de la communication et de la coordination entre acteurs.		Fréquence et qualité des réunions Nombre de sollicitations des acteurs Nombre de retours d'information
Mettre en œuvre la convention d'utilisation de la TFPB	Métropole du Grand Nancy S.I.V.U. Malzéville Nancy Saint-Max Bailleurs sociaux	Programme d'action annuelle de l'utilisation de l'abattement de la TFPB. Programme d'action établi.		Bilan annuel de la convention et modifications apportées au programme annuel N+1

PROJET

2. Le développement du lien social et des actions de médiation

OBJECTIF : Améliorer l'information et l'accompagnement des habitants les plus en difficulté et la gestion sociale du quartier dans l'évolution urbaine en cours

Indicateurs de résultats : échanges et analyse entre partenaires sociaux, bien-être au sein du quartier, appropriation des nouveaux espaces

ACTIONS	Modalités de mise en œuvre			
	Responsables	**Moyens**	**Echéances**	**Indicateurs de suivi**
Contribuer à la coordination des actions et à l'échange entre les différents acteurs locaux intervenant sur le développement social	Métropole du Grand Nancy S.I.V.U. Malzéville Nancy Saint-Max Conseil Departemental Ensemble d'acteurs du quartier	Mise en place d'un groupe de travail rassemblant les acteurs locaux, pour : - s'informer mutuellement des actions de chacun, - coordonner l'action des partenaires concernés au sein du nouvel équipement public de proximité, - développer des actions communes (parentalité, personnes âgées, secteur jeunesse, santé…) Diffusion des informations à l'ensemble des partenaires.	En cours	Mise en place du groupe, nombre de réunions. Nombre d'actions communes mises en place. Comptes-rendus diffusés.
Aider les habitants dans leurs démarches, améliorer leur quotidien ou les relations de voisinage	S.I.V.U. Conseil Départemental Métropole du Grand Nancy Malzéville Saint-Max Nancy Ensemble d'acteurs du quartier	Poursuite des actions de médiation en lien avec tous les acteurs de terrain (habitants concernés, associations de défense des locataires, bailleurs, partenaires sociaux, polices municipales).	En cours	Nombre et bilan des actions menées
Informer les habitants et communiquer, en lien avec nouveaux équipements, aménagements ou services proposés	S.I.V.U. Conseil Départemental Bailleurs sociaux Métropole du Grand Nancy Malzéville Nancy Saint-Max Ensemble d'acteurs du quartier Associations locales Conseil Citoyen	Journal de quartier et/ou bulletin municipal distribué dans tous les logements du quartier et aux partenaires. Inauguration des nouveaux équipements.	En cours	Nombre de numéros de bulletins/ journaux par an et diffusions programmées.
Associer la population à la vie du quartier	S.I.V.U. Malzéville Nancy Saint-Max Ensemble d'acteurs du quartier Conseil Citoyen Bailleurs sociaux Conseil Départemental	Information sur les animations mises en place dans les espaces collectifs. Poursuite des actions annuelles du quartier (ex : fête des voisins, accueil des nouveaux habitants, poursuite du Fonds d'Initiatives Citoyennes (FIC) - SIVU, visite du quartier et des chantiers, la Fête du quartier, Livre sur la Place).		Nombre de réunions ou d'évènements, participation des habitants.

PROJET

3. L'écologie urbaine et l'éco-citoyenneté

OBJECTIF : Faire progresser les bonnes pratiques en matière d'écologie urbaine auprès des gestionnaires et des habitants

Indicateurs de résultats : évolution de la gestion du quartier, suivi des consommations, animations organisées

ACTIONS	Modalités de mise en œuvre			
	Responsables	**Moyens**	**Echéances**	**Indicateurs de suivi**
Coordonner les actions existantes ou à développer relatives à l'écologie urbaine avec les acteurs locaux	S.I.V.U. Conseil Départemental Métropole du Grand Nancy Malzéville Nancy Saint-Max Bailleurs sociaux Ensemble d'acteurs du quartier Associations locales Collèges Ecoles	Valorisation de diverses actions « environnement » menées par les différents partenaires et acteurs locaux ; Fleurissement des espaces. Diffusion d'une information sur les actions existantes auprès des habitants.		Nombre d'actions réalisées et d'acteurs impliqués. Type de diffusion d'information choisi.
Favoriser l'organisation des formations pour les gestionnaires, et associations	S.I.V.U. Métropole du Grand Nancy Conseil Départemental Malzéville Saint-Max Bailleurs sociaux Associations locales	Dans le cadre du partenariat CNFPT-Grand Nancy pour les formations communes bailleurs-collectivités pour la GUP. Sensibilisation des habitants et associations sur cette problématique.		Nombre de formations organisées pour les gestionnaires. Nombre de formations organisées pour les partenaires.
Contribuer à apaiser la circulation automobile, sécuriser les déplacements et valoriser le transport collectif et les mobilités douces	S.I.V.U. Métropole du Grand Nancy Malzéville Nancy Saint-Max	Offre de mobilités douces et bornes vélostan'lib en fonction des aménagements éventuels (ex : la Passerelle). Zone 30, dos d'âne, aménagement de la voirie. Rappel sur le projet de Transport à la demande (TAD) / transport solidaire à l'échelle du quartier.	En cours 2017-2018	Nombre et type d'aménagements réalisés. Evolution des demandes de transport TAD.
Encourager le développement d'actions pour contribuer aux économies d'énergie et au recyclage	S.I.V.U. Malzéville Nancy Saint-Max Collèges Ecoles Conseil Citoyen	Réalisation d'actions à portée individuelle et collective sur la Lutte contre la précarité énergétique ; Réduction de consommation d'eau ; Sensibilisation à la réduction (notamment le compostage) et au tri des déchets. Projets des habitants dans le cadre du Conseil Citoyen		Mise en place de projets. Nombre de projets sur ce thème.

PROJET

IV. LE PILOTAGE, L'ANIMATION, LE SUIVI ET L'EVALUATION DE LA CONVENTION

IV.I Le pilotage

Avec le souci de ne pas multiplier les centres de décisions et le nombre de réunions, du fait notamment de l'intercommunalité du quartier, le pilotage de la G.U.P. se fera lors des revues opérationnelles locales (trimestrielles) du P.R.U., avec a minima un point d'étape global concernant l'évaluation une fois par an.
Cette configuration permettra d'assurer le suivi de l'animation de la G.U.P. sur le quartier avec les différents partenaires qui seront spécifiquement invités lorsque la G.U.P. sera inscrite à l'ordre du jour : les trois Villes de Malzéville, Nancy et Saint-Max, la Métropole du Grand Nancy, la D.D.T., la D.D.C.S., l'ensemble des bailleurs, le Conseil Départemental, et la SOLOREM dans le cadre de son mandat d'aménagement du secteur Alexandre 1er.

Par ailleurs, pour un point d'étape global annuel, la revue opérationnelle locale pourra accueillir l'ensemble des signataires de la présente convention et des partenaires non signataires (Centre social, associations locales, écoles, association de défense des locataires, Conseil Citoyen…), pour partager collectivement les avancées du programme d'actions et définir les évolutions à apporter.
Cette configuration élargie associant l'ensemble des acteurs locaux permettra une mobilisation et une coordination avec les actions de chacun.

Le Président du S.I.V.U. ou son représentant assure l'animation de la revue opérationnelle locale du P.R.U. et en lien avec l'adjoint de territoire de Nancy, le pilotage de la G.U.P.

Après l'achèvement du Programme de Rénovation Urbaine, une instance locale dédiée à la G.U.P. sera mise en place (comité de pilotage G.U.P.) avec a minima les signataires de la présente convention.

Dans le cadre des conventions d'abattement de T.F.P.B., des comités territoriaux sont organisés, au minimum une fois par an, à l'échelle du suivi de la convention de Gestion Urbaine de Proximité sur le Q.P.V. Saint-Michel Jéricho Grands Moulins. Celui-ci réunit le Grand Nancy, les communes de Malzéville, Nancy et Saint-Max et l'Etat et les bailleurs sociaux.
Ils ont pour objet d'assurer l'élaboration et le suivi des conventions et programmes d'actions en vue du comité de pilotage dédié.

IV.II L'animation

Au sein du quartier Saint-Michel Jéricho Grands Moulins, les chefs de projet animent la G.U.P. : liaison avec les partenaires et acteurs locaux, vigilance quant à la circulation des informations ou documents, compilation des éléments relatifs à l'analyse des actions identifiées.

Selon les besoins, ils initient ou proposent des groupes de travail aux gestionnaires compétents pour la préparation des actions prévues dans la convention.

IV.III Le suivi et l'évaluation

Les actions de la convention feront l'objet d'un bilan annuel à l'occasion du comité de pilotage de la GUP sur la base d'une présentation des avancées.

Les visites sur site (et le compte-rendu réalisé en conséquence) seront un moyen partagé pour les signataires et les partenaires d'évaluer l'impact du programme d'actions sur le

PROJET

quartier, et de proposer d'éventuels ajustements et modifications pour faire évoluer la convention.

V. L'INFORMATION ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS

Le quartier dispose de plusieurs outils pour informer, notamment le Journal de quartier, bulletins et/ou magazines municipaux.

Par ailleurs, un Conseil Citoyen Politique de la ville a été mis en place. Il permet de mobiliser et d'inciter la participation des habitants et des usagers dans la démarche de la gestion urbaine de proximité.

Les trois communes garantes de la cohésion sociale et territoriale assureront tout lien avec les habitants et créeront des conditions de la participation en mettant à la disposition des habitants et acteurs locaux des informations claires et lisibles.

VI. LE FINANCEMENT

La convention-cadre de la Métropole du Grand Nancy précise que le financement des actions identifiées dans le cadre de la convention territoriale « fera l'objet d'un engagement annuel des partenaires qui se détermineront en fonction de leur champ d'intervention, de leur politique de droit commun, de leurs compétences territoriales et dans la limite de leurs possibilités budgétaires ».

Elle précise également que « le financement de la G.U.P. s'appuiera de manière très exceptionnelle, pour des projets particuliers, sur des dispositifs spécifiques comme le Contrat de Ville du Grand Nancy, sous réserve de la disponibilité des crédits ».

Aussi, pour rappel, la Loi de Finances de 2015 pérennise l'abattement de 30 % de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour les logements sociaux non exonérés situés en Quartier Prioritaire Politique de la Ville lorsque les organismes HLM concernés ont signé une convention relative à la gestion et à l'entretien du parc visant une amélioration de la qualité de service pour les locataires. Certaines actions bénéficient d'un financement à ce titre.

VII. LA DUREE ET L'ENGAGEMENT

La convention G.U.P. est conclue pour une durée de 3 ans. L'enjeu est de faire perdurer ce dispositif après l'achèvement des travaux du P.R.U. afin de permettre de faire le lien entre le volet humain et le volet urbain de la politique de la ville.

Le respect des engagements par chaque partenaire est évalué chaque année par l'instance de pilotage et de suivi. Tout changement à apporter aux dispositions de la présente convention, se fera par voie d'avenant validé par l'ensemble des signataires.

PROJET

Fait à Saint-Max le ……..

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle,
Délégué Territorial de l'ANRU
Délégué Territorial de la CGET

Philippe MAHÉ

Le S.I.V.U. Saint-Michel Jéricho,
Représenté par son Président

Eric PENSALFINI

La Ville de Malzéville,

Représentée par son Maire

Bertrand KLING

La Ville de Saint-Max,

Représentée par son Maire

Eric PENSALFINI

La Ville de Nancy
Représenté par son Maire

Laurent HENART

Le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle,
Représenté par son Président

Mathieu KLEIN

Métropole du Grand Nancy,
Représentée par son Président

André ROSSINOT

Meurthe & Moselle Habitat,
Représenté par son Directeur Général

Lionel MAHUET

Batigère Nord-Est,
Représenté par son Directeur Général

Michel CIESLA

OMh du Grand Nancy,
Représenté par son Directeur Général

Frédéric RICHARD

Nouveau Logis de l'Est,
Représenté par son Directeur Général

Philippe BLECH

PROJET